

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

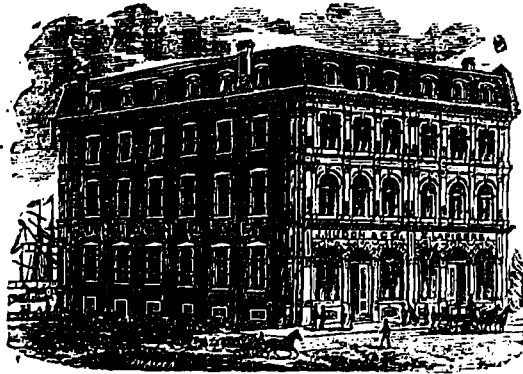
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chauvoillez.

C. A. DEPOCAS

Epiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

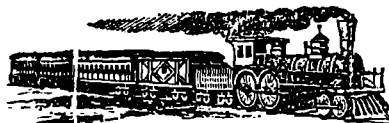
MONTREAL

30-30.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via
Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec
les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

DEPART.

Brockville	7.20 A. M.	4.00 P. M.
Ottawa	9.30 do	4.45 do
Renfrew	8.00 do	3.00 do

ARRIVEE.

Ottawa	8.00 P. M.	12.30 P. M.
Renfrew	2.00 do	9.45 do
Brockville	1.50 do	9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872.

H. ABBOTT,
Gérant.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 23 juin 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales collections dans le District de Richelieu.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31 G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord,

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Epicerie, Liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.
24 avril

29-29

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLES		Lévées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
11.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	7.45	
11.00	Province d'Ontario..... (a)	7.00	7.45	
8.00	Rivière Ottawa par route	6.00	
QUEBEC.					
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	6.00
8.00	Québec, p. chemin de fer. Townships C. P. T. Riv. A. R. thabaskatié, du Loup, St. Jean et Hemmingford	7.00	7.00
A. M.	St. Hyacinthe et Sherbrook	6.00	12.45
10.00	Do St. Jean et Roussé's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
MALLES LOCALES					
.....	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Côme.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Valence et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	La Chine.....	6.00	2.00
9.30	2.15	St. Lambert.....	8.00	2.15
11.00	Laprairie.....	10.00	2.15
10.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
8.30	5.15	Torrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Basile, et St. Scholastique, et
.....	1.30	Belle-Rivière.....	7.00
.....	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Rivière Nord.....	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N-Brunswick et Isle P. E.	7.00
.....	Halifax, N. E.....	7.00
.....	Les malles pour T. Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis inter-natifs à partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.					
8.00	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.30
8.00	New-York et les Etats du Sud.....	2.30
8.00	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.45
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.					
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havana, tous les jeudis P. M.	2.30
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE,					
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. via
.....	Par la ligne Cunard, Boston, Lundi	2.15

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 8.30 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 5.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE

Importateurs

'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.

No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean

MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 6 Août 1873.

Nos lecteurs n'ont pas oublié avec quelle persistance nous avons insisté lors de la fondation du *Négociant Canadien* sur l'urgence qu'il y avait pour nos cultivateurs de sortir de la routine de la culture des céréales et de s'adonner d'avantage à la production du beurre et du fromage.

Il n'y a pas encore deux ans que nous avons commencé à avocasser la nécessité de ce changement, et ce peu de temps suffit pour prouver combien nous avons raison. Il n'y avait alors guère plus de quatre manufactures de fromage dans la Province de Québec et aujourd'hui nous en comptons une vingtaine, et toutes faisant des affaires brillantes. Le commerce de fromage a pris un développement extraordinaire en Canada et promet, avec les États-Unis, de devenir avant longtemps le fournisseur du monde entier. La production en Angleterre ne peut déjà plus lutter avec la production canadienne, trop souvent sinon généralement appelée dans les journaux anglais, fromage américain. Les anglais devraient pourtant se souvenir qu'ils ont une colonie importante de ce côté-ci de l'Atlantique, et que ce qui s'y produit est production canadienne avant d'être production américaine dans le sens propre et plus restreint du mot. Ils apprécieront probablement plus le Canada quand il sera pays indépendant et sauront alors faire la distinction entre production américaine et production canadienne. Mais revenons à notre sujet duquel le désir de corriger une erreur qui nous est préjudiciable nous a éloigné. Nous disions donc que la production du fromage avait pris un développement considérable et quelques statistiques que nous avons publiées sur l'exportation comparative entre l'année dernière et cette année pour les mois de Juin et Juillet ont démontré clairement que nous allions en avant. Pendant la semaine qui vient de s'écouler il s'est conclu des transactions très importantes dans cet article. On estime qu'au-delà de 50,000 boîtes de fromage ont été achetées principalement pour exportation. Le prix a varié de 11c. à 11½c. par lb. Voyons maintenant la somme d'argent (car le commerce de fromage ne se fait que rubis sur l'ongle) qui a été répandue parmi nos fermiers pendant une semaine seulement :

50,000 boîtes d'une moyenne de 60 lbs :
3,000,000 lbs. à 11c. \$330,000.

Nous demandons maintenant aux cultivateurs s'ils pensent qu'une industrie qui répand une somme d'argent aussi considérable parmi eux pour une semaine de vente seulement, et ce parmi un nombre extrêmement limité comparativement à la population du pays, vaut la peine d'être cultivée.

Nous sommes allés aux informations pour savoir la proportion entre le prix du fromage à 11c. et le prix du beurre. Après des calculs faits avec beaucoup de soin, on en est arrivé à la conclusion que le fromage à 11c. était égal à 25c. par livre de beurre. Nous avons demandé à diverses personnes que nous considérons comme des autorités en ces matières, s'il y avait danger que l'industrie de la fabrication du fromage devint moins rémunérative ou fut

surfaite et s'il n'arriverait pas comme aux autres productions d'étoffe ou autres articles dont les prix s'abaissent à mesure que la production augmente et s'il ne vaudrait pas mieux s'adonner moins à la production du fromage et plus à celle du beurre : s'il ne serait pas avantageux d'établir des manufactures de beurre, comme il y a des manufactures de fromage et si la production ne serait pas aussi profitable que la production du fromage.

Voici ce qu'on nous a unanimement répondu :

Nous ne croyons pas que la production du fromage en Canada puisse être surfaite, et voici sur quoi nous bâisons notre opinion.

Depuis que le Canada et les États-Unis sont entrés en compétition avec l'Angleterre pour la production du fromage, cette dernière l'a continuellement diminuée et la consommation a continuellement augmenté régulièrement. Aujourd'hui l'Angleterre ne peut pas augmenter le nombre ni l'étendue de ses fermes et peu à peu le fermier anglais abandonnera la fabrication du fromage pour celle du beurre tandis que nous, nous abandonnerons la production du beurre pour celle du fromage et voici pour quelle raison. Notre beurre, quel qu'il soit, ne peut s'exporter l'été. Par le temps qu'il laisse la laiterie à celui de l'embarquement à bord des steamers, il devient en huile et perd toute sa saveur, tandis que le fermier anglais qui s'adonne à la production du beurre le transporte aussitôt au marché où il commande un bien plus haut prix que le beurre canadien qui, de fait, arrive sur le marché dans un état comparativement invendable comme beurre.

Il n'en est pas de même du fromage qui s'embarque frais ou vert comme on dit en terme de commerce, et s'améliore pendant la traversée et gagne en qualité à mesure qu'il vieillit. Il est encore un autre avantage en notre faveur, c'est que nous pouvons fabriquer le fromage à plusieurs cents au-dessous du fermier anglais. Nos fermes content meilleur marché, nos animaux content moins cher et nous oserions presque dire que nos moyens de fabrication sont plus économiques. Depuis l'introduction du fromage canadien et américain sur le marché anglais, le prix a sensiblement diminué et ce qui autrefois était un article de luxe est maintenant devenu un article de nécessité parmi le peuple.

Nous regrettons de ne pas avoir par devers nous les statistiques pour montrer quel progrès a fait la consommation depuis dix ans. Cette consommation ne peut qu'augmenter, car quand la production égale la consommation de l'Angleterre, on expédie sur le continent européen, et la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne nous fournissent de nouveaux débouchés, de sorte qu'il existe peu de danger que la production soit surfaite, quand au contraire la France, l'Angleterre et l'Irlande par leur proximité des marchés consommateurs auront toujours l'avantage dans la production du beurre, qui sera pour eux une industrie beaucoup plus rémunérative que la fabrication du fromage.

Nous avons reçu de meilleures nouvelles sur l'état des récoltes dans la Province d'Ontario. Les pluies qui sont tombées depuis quelque

temps ont été extrêmement favorables et les champs présentent aujourd'hui une bien plus belle apparence qu'au commencement de juillet. La première récolte de foin est au-dessous de la moyenne mais la seconde récolte s'annonce bien. Les céréales rendront aussi mieux qu'on s'y attendait d'abord. La confiance dans un meilleur avenir renait et les affaires commencent à se réveiller.

Les commis voyageurs qui, il y a un mois pouvaient à peine placer la moindre quantité de marchandise, rencontrent moins de difficulté aujourd'hui et ils signalent même passablement d'activité pour la saison. Avec une récolte ordinaire et une diminution dans l'importation, nous avons lieu d'espérer que notre situation commerciale va s'améliorer sensiblement.

Le gouvernement s'est enfin décidé à faire quelque chose pour mettre en force au premier septembre prochain la loi de l'Inspection obligatoire. C'est le département du Revenu de l'Intérieur qui est chargé de voir à l'exécution de cette loi. Il nous semble qu'on aurait dû s'occuper plus tôt de la nomination des inspecteurs et faire connaître plus généralement la loi qui est ignorée par la très grande majorité de ceux qu'elle concerne. Nous avons déjà dit que la loi telle que passée ne rencontrerait pas l'approbation de nos Chambres de Commerce et il n'y a pas de temps à perdre, si on veut obtenir les changements à la prochaine session. Les Chambres de Commerce devraient se mettre immédiatement à l'œuvre pour l'étudier et faire en sorte qu'elle arrive à la connaissance de tous. Elles devraient convoquer par exemple des réunions de cultivateurs et leur faire connaître la partie de la loi qui concerne le beurre, le fromage, etc. On devrait aussi leur faire savoir qu'après le premier septembre, le poisson sera inspecté et que tout ce qu'ils auront à faire en faisant leurs achats sera de voir à ce qu'ils obtiennent le poisson selon l'inspection convenue.

Les Chambres de Commerce de la campagne deviennent les gardiens des intérêts des producteurs et des consommateurs et nous espérons que dans cette occasion elles se montreront à la hauteur de leur mission. C'est à elles qu'incombe le soin de protéger le commerce dans lequel producteurs et consommateurs sont également intéressés, et comme partie la plus éclairée des localités où elles existent, elles doivent donner le bénéfice de leurs lumières à la partie de la population qui n'a pas été aussi favorisée qu'eux.

C'est une excellente occasion pour les Chambres de Commerce de faire connaître leur sphère d'utilité et nous espérons qu'elles sauront en profiter.

L'excitation qui depuis quelques jours régnait sur la Halle aux Blés à propos de l'élection des Commissaires du Havre s'est calmée lundi après-midi à la proclamation des noms des élus comme suit :

Pour la Chambre de Commerce : MM. McLennan et Young.

Pour la Halle aux Blés : M. W. W. O'Gilvie. La Corporation a élu le maire Bernard et les armateurs Andrew Allan, Ecr. La commission entre régulièrement en fonction le premier septembre.

Nouveautés.—L'importation des nouveautés

est maintenant presque au complet mais il se fait encore peu d'affaires. Il y a peu d'acheteurs sur notre place. Les commandes des commis-voyageurs commencent à être quelque peu plus importantes, principalement pour les hardes faites.

Bois de service.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les bois de service. Les cours restent toujours bien maintenus.

L'état comparatif suivant fait voir une augmentation très marquée dans la demande des bois durs comme chêne, orme, bouleau et érable sur le marché de Québec.

BUREAU DU SURINTENDANT DE MESUREURS DE BOIS.

Québec, 1er août 1873.

Etat comparatif des Bois de Charpente, Douves, Mats, Beauprés, Espars, mesurés et inspectés jusqu'à cette date :

	1871.	1872.	1873.
Pin blanc octogonal.....	1,156,106	1,432,801	694,027
Pin blanc.....	8,317,698	3,323,082	2,365,596
Pin rouge.....	884,824	250,835	130,750
Chêne.....	1,832,029	775,568	1,362,906
Orme.....	167,213	86,994	379,843
Frêne.....	234,110	76,371	134,180
Pruche.....	11,567	1,877	9,786
Noyer.....	871	549	154
Épinette.....	68,447	60,259	36,864
Boul'au et Érable	136,451	326,265	819,806
Mats et Beauprés	50 pes.
Espars.....	87 pes.	14 pes.	45 pes.
Douves mars.	755.4.3.12	896.0.1.0	680.5.0.10
Douves W I.	1184 8.1.23	966.1.2.3	70.8.0.16
Douves p. tonnes.	66.4.1.14	48.4.3.6	70.8.0.16

Bois de corde.—Notre marché est pour le présent très bien approvisionné de bois de corde de toutes sortes. La demande depuis quelques jours est très calme, néanmoins les prix sont fermement tenus. On cote l'érable de \$8.00 à \$8.50 ; le merisier \$7.00 à \$7.50 ; le hêtre \$7.00 ; le bois mêlé \$7.00 à \$7.25 ; l'épinette \$5.25 à \$6.00 et la pruche \$4.00 par corde.

Charbon.—Le charbon a de nouveau haussé On cote charbon à vapeur \$8.00 ; pour grille \$8.75 ; grosseur d'œuf \$8.75 ; pour poêle \$9 ; Chestnut \$8.50 ; pays de Galles \$9.00 ; charbon de forge \$11.00 par tonneau avec escompte de 5 0/10 au comptant.

Métaux et ferromeries.—Le mouvement de baisse que nous avons signalé dans notre dernier bulletin est suspendu pour le présent. La production qui diminue aura pour effet le maintien des cours actuels pendant quelque temps. Plusieurs transactions considérables de fonte ont été conclues et les opérateurs de l'ouest profitent des taux réduits de fret pour empletter en plus forte quantité.

En fer en barre, il ne s'est conclu que peu de transactions.

Nos avis d'Angleterre s'expriment comme suit sur les métaux.

« Le marché métallurgique, en général, a été aussi peu animé cette semaine que la semaine précédente et la réduction du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre n'a pas produit toute l'influence qu'on était en droit d'en attendre. Il faudrait d'ailleurs, pour donner quelque activité au marché métallurgique, que la diminution du taux d'intérêt de l'argent fut considérable, et comme la chose est fort peu possible pour le moment, il ne faut

pas s'attendre à une amélioration bien sensible.

En Angleterre, les commandes de l'étranger sont à peu près nulles, les prix des matières premières et de la main-d'œuvre continuent à être extrêmement élevés, et il n'y a pas d'espoir tangible d'un changement d'ici à longtemps. Dans cette situation, il n'est pas étonnant que les prix des divers métaux et notamment du cuivre, aient une réelle tendance à la faiblesse.

Cuir.—Le marché est toujours amplement fourni de cuir à semelle dont on a exporté environ 20,000 cotés en Angleterre depuis quelques jours. Le cuir à empeigne léger ainsi que les doublures sont assez bien demandés. La vache fendue lourde et légère est négligée. Pour cotes à la cloture voir prix courant.

Chaussures.—La demande commence à s'accroître et les commis voyageurs envoient de plus nombreuses commandes. On remarque pourtant que les affaires ne sont pas aussi importantes que l'année dernière à pareille époque. Les prix restent sans changement.

Fourrures.—Les affaires dans cette branche sont très calmes. Les recettes depuis quelques jours ont été très fortes, mais ont presque toutes été expédiées en Europe sans changer de main.

Farines.—Notre marché a été tranquille depuis huit jours. Les cours des farines ont peu fluctué et la demande n'a été que locale aux cours de notre tableau de prix courants.

Blé.—Nous n'avons à signaler que le placement de quelques parties blé de printemps du Haut-Canada à \$1.30 par 60 lbs.

Grains grossiers.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante.

Stock de farines, céréales, etc., en disponible au premier août.

	1 Août.	15 Juillet.	1 Août.
	1873	1873	1872
Blé, mts.....	183,605	335,115	74,489
Mais.....	279,975	422,530	507,131
Pois.....	68,271	66,205	124,911
Avoine.....	36,384	49,049	103,384
Orge.....	12,042	500
Seigle.....	370	370	300
Farine, barils...	48,662	75,015	52,013
Do Seigle.....	100
Do d'Avoine.....	550	584	211
Do Mais.....	20	25	35

Nos échanges d'Angleterre nous informent que les marchés aux grains ont été généralement calmes depuis huit jours, et les prix ont plus ou moins fortement reculé de valeur.

En Angleterre, les affaires n'ont pas été des plus actives cette semaine, et, sous l'influence des renseignements fournis par la culture, les cours étaient en nouvelle baisse, les fermiers reconnaissent volontiers que depuis longtemps l'on n'avait vu si complète transformation ; les terres si tardivement ensemencées qui présentaient il y a six semaines un si triste aspect, sous les rayons d'un soleil vivifiant, se sont ressuyées et les plants ont progressé dans des proportions inusitées. Aujourd'hui tout est magnifique dans les bonnes comme dans les petites terres, et nos voisins comptent sur un rendement incertain, si rien ne veut contrarier la moisson et la rentrée de la récolte.

Lard en baril.—Affaires calmes sans changement de prix.

Saindoux.—Demande légère pour tinettes à 10½c par lb.

Beurre.—Les grandes chaleurs que nous avons eues ont complètement arrêté le mouvement des affaires.

Fromage.—Ventes d'au-delà 50,000 boîtes dans les Provinces d'Ontario et Québec de 11c à 11½c par lb.

Poisson.—Les recettes sont toujours légères. On cote la vente de quelques petits lots de morue séchée de \$4.00 à \$4.25 par 112 lbs.

Épiceries et Denrées Coloniales.—Le mouvement des affaires n'a pas été très actif depuis huit jours, mais on remarque pourtant une légère amélioration en général.

Épices.—Les affaires en épices n'ont pas eu d'importance cette semaine. Les cours n'offrent aucun changement. Sur le marché de Londres, le poivre a quelque peu baissé, mais les autres épices restent fermes sans beaucoup d'affaires.

Huiles.—Notre place est bien approvisionnée d'huile de loup marin raffinée à la vapeur, mais on n'y trouve l'huile de morue qu'en très petite quantité. On signale des ventes de la première à 55c par gallon. On cote la dernière 62½c à 65c. Il y a peu de mouvement dans les huiles de lin qui restent maintenues aux prix déjà renseignés.

Huile de Pétrôle.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler en cette huile. La demande est légère. On cote 30c au char 32½c à 33c on moindre quantité.

Melasse.—On rapporte la vente de 500 tonnes à prix non divulgué. On cite aussi le placement de plusieurs lots de 25 tonnes à 32½c. Le marché clôture à la hausse.

Riz.—Nous signalons une assez bonne demande pour le riz, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs retarde la conclusion des transactions. On cote Rangoon bon grain \$4 à \$4.10 ; qualité supérieure \$4.15 à \$4.25 par 109 lbs.

Sel.—La demande pour le gros sel de Liverpool se maintient régulièrement et de nombreuses ventes ont été conclues à 85c. Le fin est négligé. La vente d'une cargaison d'environ 20,000 minots sel de Cagliari a été effectuée à 17½c par minot pour exportation.

Les exportations de sel de Liverpool depuis le 3 juillet jusqu'au départ de la dernière maille pour le Canada ont été de 64,120 sacs comme suit :

BenNevis.....	Pour Québec	600	tonneaux.
Lac Ontario....	“ Montréal	600	do
Stephensons....	“ do	317	do
Glenbervie....	“ do	359	do
Pamona.....	“ do	299	do
Lac St. Clair...	“ do	820	do
Queen of the			
Fleet.....	“ Québec	652	do
Newfoundland..	“ Montréal	136	do
Gwenissa.....	“ do	480	do
Strathelyde....	“ Québec	400	do
Alfred.....	“ do	594	do
Arran.....	“ do	400	do
Lady Westmore-			
land.....	“ do	390	do
Texas.....	“ Montréal	40	do
Palestine.....	“ do	325	do

Sucre.—Les cours ont haussé de pleinement un quart de cent sur les sucres blonds et de nombreuses ventes ont été effectuées à la

hausse. Les sucres blancs sont aussi plus fermes. On trouvera les cotes à la clôture dans notre tableau de prix courant.

Tabac.—La demande pour le tabac en feuille canadien s'accroît et on cite plusieurs placements à 14c acquitté.

Thé.—Les affaires paraissent vouloir se réveiller, mais nous n'avons pas connaissance de la conclusion de transactions importantes depuis huit jours.

Situation Vinicole.

Le centre de la France paraît satisfait. Les vins du Cher promettent d'être abondants. Ce sera un appoint, qui nous a manqué l'an dernier. On compte, assure-t-on, sur une récolte semblable à celle de 1870.

Notre correspondant de la Dordogne, se plaint très fort. Le temps, nous écrit-il, est orageux et la floraison se termine dans de mauvaises conditions. La Dordogne est un département qui a été tellement éprouvé, qu'il faut excuser les détachés de voir la situation un peu en noir. Quoiqu'il en soit, les affaires sont nulles et le cours des vins reste stationnaire.

Dans les Charentes, les cours n'ont pas varié depuis notre dernier bulletin. Dans ces deux départements, le vignoble, ainsi que le commerce se plaignent amèrement. Nous avons fait pour les Charentes, un calcul résultant de nos informations, et de renseignements directs, que nous avons demandés à nos correspondants. Or, l'an dernier, on a récolté dans la Charente et la Charente-Inférieure réunies, 8,671,107 hectolitres de vin; cette année, s'il ne survient aucun accident fâcheux, la récolte des deux départements devra s'élever de 4 à 5 millions d'hectolitres. Nous n'avons certes pas la prétention de donner ce chiffre comme certain, mais il ressort évidemment du calcul des probabilités, et ce calcul a été fait consciencieusement par nous. Nous avons aussi l'intention de faire le même travail pour les autres départements vinicoles, mais des éléments exacts nous faisant défaut, ne nous ont pas permis de nous livrer encore à un travail d'ensemble aussi considérable.

Dans le Bordelais, les vignes continuent à végéter dans d'excellentes conditions. La floraison s'est parfaitement accomplie et les contre-bourgeois qui se sont développés commencent à jeter des grappes. A en juger par les cours pratiqués au dernier lieu, on pourrait voir une légère tendance à une modération dans les prix, mais nous sommes encore loin de la baisse. Il ne s'agit actuellement que d'un inventaire, consistant à établir le chiffre exact des vignes gelées et de celles qui ne l'ont pas été, puis du total d'en déduire une moyenne. Dans l'ignorance de l'avenir, les propriétaires tiennent toujours les prix très élevés et de cette réserve résulte une nullité d'affaires qui n'a rien de terme que par le fait des besoins très pressants de la consommation, ou par le fait d'une abondance relative sur laquelle on ne comptait pas.

La Haute-Garonne, qui a aussi souffert des gelées, se refait notablement. Il y aura cependant de grandes irrégularités dans ce vignoble, mais, en général, le nombre des privilégiés dépassera celui des déshérités.

Le Béarn paraît satisfait, les vignes, nous écrit-on de Pau, n'ont jamais été plus belles. Sans accidents, on peut, dès ce jour, compter sur une belle récolte.

Dans le Var, la vigne a pas-é fleur dans de bonnes conditions; seulement, l'oidium et le phylloxera préoccupent avec juste

raison le vigneron. Les vins sont peu demandés, ils s'écoulent lentement et leurs prix restent stationnaires.

Le Méconnais ne se plaint plus, non parce que la quantité sera grande, mais parce qu'on espère une qualité exceptionnelle, et par suite des prix rémunérateurs, qui permettront aux propriétaires de se récupérer du déficit occasionné par la récolte prochaine par les gelées d'automne. Nous en dirons autant du Beaujolais.

Que dire du Midi? et comment, en présence des nombreuses contradictions qui nous parviennent de cette partie de la France, est-il possible d'apprécier sa situation?

Nous avons enregistré dans notre dernier bulletin, une note de Carcassonne, nous apprenant que les vignes sont splendides et que la floraison s'est faite dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, on nous écrit de l'Hérault que les vignobles présentent une belle récolte qui ne le cédera en rien à celle de l'année dernière. D'autre part, on nous mande de l'Aude que les vignes laissent beaucoup à désirer dans leur ensemble, et que la pyrale détruira une bonne moitié de la récolte. Il nous répugne de croire à un aussi sombre avenir, et nous sommes d'autant plus autorisés, ce nous semble, à émettre des doutes, que les feuilles de Narbonne, elles mêmes, ne sont pas d'accord, non-seulement au sujet de la récolte à venir, mais encore au sujet du présent.

Ainsi nous lisons dans le *Courrier de Narbonne*:

“ Fermeté et tendance à la hausse pour les vins de 1872, agissements discrets, mais incessants en vue d'achats sur soucho.”

Et dans l'*Union de l'Aude*:

“ Les vins disponibles ne peuvent pas dépasser les prix précédemment acquis. “ La propriété voyant approcher les vendanges, se détermine à offrir ce qui lui reste à des conditions relativement bonnes pour l'acheteur.”

Ces deux appréciations portent la même date.

Les cours seront toujours pour nous le thermomètre, le criterium de l'abondance ou de la faiblesse d'une récolte. S'il y a contestation dans les chiffres, l'élément principal nous manque et il nous devient, dès lors, impossible de formuler une opinion.

Or, si dans une localité aussi restreinte que Narbonne, par rapport à la généralité des vignobles, on ne peut être d'accord, comment s'y mettra quand il s'agit d'apprécier l'ensemble de la situation et de tenir compte tout à la fois de l'état réel des vignobles, des tendances de tous les marchés et des intérêts généraux de la culture et du commerce.

Il y a là des difficultés dont on ne nous tient pas toujours compte, et qui nous obligent souvent à négliger les questions de détail, pour ne nous occuper que du mouvement général, résumant cependant l'ensemble réel, exact et vrai de la situation. Constatons cette semaine de la hausse dans le Cher et le Gard;

Des cours stationnaires dans le Nantais, les Charentes, la Dordogne, les Basses-Pyrénées, le Tarn et Garonne, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Var, la Beaujolais et le Méconnais;

Et des tendances à une modération dans les prix dans le Bordelais et dans l'Aude, d'après l'*Union de l'Aude*.

A Londres, les vins sont au niveau habituel de la saison. La consommation tend

tous les jours à s'accroître. Les produits du Bordelais et de la Champagne s'écoulent facilement.—*Moniteur Vinicole*.

Le phylloxera.

Nous recevons les nouvelles les plus alarmantes sur les progrès du phylloxera dans nos vignobles du Midi.

Cet insecte, autrefois inconnu des vigneron et même ignoré des naturalistes, s'est montré pour la première fois dans nos vignes en 1863. Parti de la Provence, où il n'a laissé aucune souche vivante, il a gagné de proche en proche les vignobles voisins, et on peut suivre sa marche de l'est à l'ouest, comme on suivrait celle d'un voyageur.

“ L'invasion, dit M. Dumas dans un rapport lu le 16 juin dernier à l'Académie des sciences, s'étend autour des points attaqués comme une tache d'huile sur une feuille de papier. L'insecte n'abandonne un vignoble qu'après l'avoir anéanti. En outre, autour de la circonférence des terrains envahis, il envoie des avant-gardes, qui se signalent à quelque distance par points isolés d'abord; mais ceux-ci, s'élargissant peu à peu, finissent par se réunir aux régions anciennement atteintes.”

A l'heure qu'il est, sept de nos départements sont la proie de ce terrible parasite; ce sont le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche et la Drôme. Au nord, il a franchi le cours de l'Isère, et menace de là nos vignobles du Rhône.

On se fera une idée de la gravité des ravages causés par ce petit insecte quand on saura que le département de Vaucluse, qui possédait 30,000 hectares de vignes en plein rapport, en a pu conserver à peine 3,000. C'est là un véritable désastre.

Le phylloxera a même fait son apparition dans le Bordelais. Jusqu'à ce jour, heureusement, il s'y est confiné dans quelques endroits très restreints. Il n'en demeure pas moins un danger des plus redoutables pour nos grands crus de la Gironde.

Ainsi, on le voit, la situation est grave, très grave même. Il y va de la richesse d'une partie de la France.

Le ministre de l'Agriculture, sur la demande de la société d'Agriculture de l'Hérault, vient de confier à un savant professeur, M. Planchon, la mission d'aller étudier les cépages d'Amérique, qui, paraît-il, ont su résister jusqu'à présent aux attaques du phylloxera. On pourrait importer de ces cépages en France, sauf à y greffer ensuite les cépages français.

On n'a trouvé jusqu'à présent qu'un seul procédé efficace pour la destruction du phylloxera: la submersion des vignes pendant l'hiver. C'est à M. Louis Faucon que l'on est redevable de cette découverte, qui a donné des résultats incontestés. Mais ce moyen exige de grandes dépenses, et n'est guère à la portée du plus grand nombre de vigneron.

Nous croyons toutefois que le gouvernement, ou plutôt le ministère des travaux publics, pourrait contribuer puissamment à la mise en pratique du système de M. Faucon, par l'établissement de canaux d'irrigation partout où cela serait possible.

Il y aurait là, sans doute, une nouvelle charge pour le budget; mais qui pourrait contester l'utilité d'une pareille dépense? N'arrivait-on à sauver que le quart des vignes atteintes, que ce serait encore un grand service rendu à des populations si dignes d'intérêt, et en même temps un préjudice immense épargné à la fortune publique de la France.

La monnaie internationale.

Une commission s'est constituée pour une conférence privée qui doit avoir lieu à Vienne au mois de septembre 1873, en vue de la création d'une monnaie internationale. Les objets suivants seront principalement mis en délibération : 1o la question de l'étalon ; 2o les monnaies principales ; 3o le dénominateur commun et sa division ; 4o les frais de monnayage, le titre et autres questions techniques ; 5o la préservation de la valeur légale des monnaies principales en circulation et le monnayage des pièces de billon ; 6o les modes différents d'introduction d'un nouveau système de monnaie.

Les membres de cette commission sont : MM. Von Tettau, membre de la chambre des seigneurs de Prusse ; W. Holtz, membre de la Chambre des députés de Prusse ; Aug. Eggers, consul à Brême ; L. Wolowski, membre de l'Assemblée nationale de France ; J. Carlihan, membre de la Chambre de commerce de Paris ; A. Schrotter, directeur en chef de la Monnaie impériale d'Autriche ; de Lucan, secrétaire en chef de la Banque nationale d'Autriche ; J. Meyer, économiste, à Vienne.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

ENTREPÔT. Lieu de dépôt. **Bond.**—Le Gouvernement accorde à certains ports ou villes de commerce la faculté ou privilège d'avoir des magasins particuliers pour y déposer les marchandises, sans payer de droits de douane, jusqu'à ce que l'on puisse en disposer.

On entend par **Entrepôt réel**, le dépôt fait dans les magasins particuliers sous la surveillance de la Douane ; et par **Entrepôt fictif**, le dépôt dans les magasins mêmes du négociant, et sous sa seule clef, de certaines marchandises, à la charge de garantir le payement des droits ou de justifier de leur réexpédition légale. — *Prolongation d'entrepôt.* [Extension of bond.]

ÉPAVE.—On entend généralement par ce mot un objet égaré sur les eaux, soit que cet objet soit un débris de navire, ou le navire lui-même, et soit que cet objet se trouve entraîne au large ou jeté sur le rivage. Pour que l'objet recueilli puisse être réputé *épave*, il suffit qu'il ait été vu en dérive, et qu'il ne soit en possession d'aucun propriétaire primitif. Les épaves n'étant pas réclamées dans un délai légal, sont vendues publiquement au profit du Gouvernement s'il n'y a pas de sauveteurs et au profit des sauveteurs s'il en existe ; et dans les deux cas, sous les restrictions et réserves prévues par les ordonnances.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que conformément à l'acte d'incorporation, section 4, une ASSEMBLÉE des DIRECTEURS PROVISOIRES de

La Compagnie d'Assurance Agricole du Canada

Aura lieu au No. 245, RUE ST. JACQUES, en la Cité de Montréal,

JEUDI, LE 4 SEPTEMBRE 1873

Dans le but d'ouvrir les Livres de Stock de la dite Compagnie.

7 août

E. H. GOFF, am

RICHARD BERNIS

ANVERS (Belgique)

Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

Marchand-Exportateur

6 août



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Lundi, le 7e jour de juillet 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'honorable Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 5me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Port Williams, dans le Comté de Cornwallis, Nouvelle-Ecosse, soit et est érigé en Poste de Douanes avec privilège d'entrepôt, et placé sous la direction du Collecteur des Douanes du Port de Cornwallis.

W. A. HIMSWORDLI,
Grôssier du Obnsil Privé.



CANAL LACHINE

Des SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Chemin Macadamisé," seront reçues à ce bureau jusqu'à MARDI, le 12e jour d'AOUT prochain, A MIDI, pour la construction d'un Chemin Macadamisé, formant une extension de la rue St. Patrice, depuis la ligne des tuyaux de l'Aqueduc jusqu'à l'Écluse de la Côte St. Paul.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du Canal, Montréal, depuis et après le 4 courant, où des blancs de Soumissions seront fournis.

Les signatures de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Péninsule et voulant se porter garants pour la due exécution du contrat devront être apposées sur chaque soumission.

Le département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 2 août 1873.



Avis aux Entrepreneurs

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI midi, le 11ème jour d'AOUT courant, pour la Tuile, le Fer Galvanisé, le Fe. blanc et les ouvrages en plomb, etc., etc., nécessaires pour le toit de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

On peut voir les plans et devis, à ce bureau, depuis et après LUNDI, le 4 courant, où toutes les informations nécessaires seront données.

La signature de 2 personnes solvables et responsables disposées à se rendre caution de la due exécution du contrat, devront être jointes à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige point à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 1 août 1873

La Banque du Peuple

Dividende No. 76

Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un Dividende de

QUATRE PAR CENT

pour les six mois courants, a été déclaré sur le Fonds-Capital, et sera payable aux Bureaux de la Banque,

Lundi, le premier Septembre prochain

ET LES JOURS SUIVANTS

Le Livre de Transfert sera formé du 15 au 31 Août courant, inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTTIER,
Caisier.

Montréal, 6 août 1873.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

AGRICOLE

St. Laurent, Comté de Jacques-Cartier, }
26 juillet 1873. }

E. H. GOFF, Ecr.,

Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole,
215, Rue St. Jacques, Montréal.

CHER MONSIEUR,

Je désire vous remercier sincèrement de la promptitude avec laquelle vous avez réglé la perte de ma grange assurée à votre Compagnie et incendiée dimanche au soir, le 20 courant, et je vous suis particulièrement reconnaissant de m'avoir envoyé aujourd'hui votre chèque sur la Banque des Artisans pour le montant de mon assurance, à savoir \$500, bien que le dit montant ne me fût dû, d'après les conditions de ma police, qu'après 60 jours écoulés depuis le règlement de la perte.

Par votre prompt attention vous me mettez en état de pouvoir rebâtir ma grange à temps pour abriter ma récolte de grain et le ne puis faire autrement que de reconnaître que votre Compagnie mérite l'appui cordial de tous les cultivateurs de l'Isle de Montréal et de fait de la Province de Québec. Pour ma part, je ferai vivement valoir auprès de mes amis les avantages qu'offre votre Compagnie, à savoir l'Assurance Contre le Feu ou les dommages causés par le feu ou par la foudre.

Je suis, cher Monsieur,
Votre, etc.,

THEOPHILE DESLAURIERS.

2er août 1873

am 3édit.

AGRICULTURAL INSURANCE COMPANY

CAPITAL \$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE
245 ST. JAMES ST MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille pinettes déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices.

2ème. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées.

3ème. Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et "l'Agricultural" est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices.

27 juin

am q-cm s et la

PROSPECTUS

LA
Compagnie Canadienne

DES
MÉTALUX

Capital.....\$200,000.00
Montant des Parts.....\$100.00

Directeurs Provinciaux
CHAS. H. LETOURNEUX, Ecr., Président;
HILAIRE BELIVEAU, Ecr., Vices-Président.

Directeurs
J. T. LETOURNEUX, Ecr.;
CHAS. NELSON, Ecr.;
VITAL GRENIER, Ecr.;
ONEZIME DEBLOIS, Ecr.

Cette Compagnie a été incorporée par un acte du Parlement fédéral, passé durant sa dernière session. Son objet est, clause II "de fonder et d'établir des maisons de commerce dans toutes les parties de la Puissance du Canada, pour l'importation, l'exportation et la vente en général des métaux et de tous autres articles se rattachant généralement à cette branche de commerce."

Elle pourra aussi s'amalgamer (clauso XIII) avec la compagnie d'acier du Canada ou avec toute autre compagnie formée dans le but de fabriquer et de façonner les métaux et les minerais en général.

Le capital est fixé à \$200,000 (susceptible d'être porté à \$300,000) divisé en 2,000 parts de \$100.00 Elle entrera en opérations dès que \$50,000 auront été versés. La balance du capital ne deviendra exigible que dans le cas où "à la suite de pertes ou autrement, le capital et l'actif disponibles de la compagnie, en sus et au-delà de tous ses engagements et obligations serait réduit au-dessous de la dite somme de \$50,000" et les versements ne devront pas dépasser le montant nécessaire pour atteindre cette valeur de \$50,000 (clauso XIème).

Déjà les promoteurs de cette compagnie, qui tous emploient le fer soit comme matière première, soit comme article de commerce, ont souscrit \$25,000 au fonds capital. Ce fait seul doit donner au public la plus entière confiance.

Il ne faut pas s'étonner de cet empressement. Le champ ouvert à cette compagnie est très vaste et sa carrière ne pourra manquer d'être heureuse. Les métaux constituent l'un des principaux objets de notre commerce intérieur et extérieur. Ces importations de fer, d'acier, etc dépassent \$30,000,000 annuellement et nul doute qu'elles ne reçoivent une nouvelle impulsion des grands chemins de fer et travaux publics qui sont projetés en si grand nombre.

Ce commerce est très profitable, et les actionnaires peuvent compter sur 12 à 15 p. 100 de profits, tous frais payés. Ceux qui connaissent le commerce de ferronnerie savent que cette évaluation est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

C'est cette conviction qui a engagé les promoteurs à constituer une compagnie puissante qui pourra jusqu'à un certain point contrôler le marché et contribuer au développement des ressources du pays.

Les directeurs nommés dans l'Acte sont tous engagés dans le commerce de ferronnerie où ils jouissent de la position la plus honorable et ils offrent au public les garanties les plus sérieuses de capacité, d'intégrité et d'entente des affaires.

Les conditions de la souscription sont 1 p. 100 en souscrivant; 10 p. 100 après l'organisation de la Société, et 10 p. 100 de trois mois en trois mois jusqu'à ce que \$50,000 soient versés.

BANQUIER: LA BANQUE DU PEUPLE
COURTIERS: MORIN & CIE.

Les Livres sont ouverts et l'on peut souscrire en adressant à MM. MORIN & CIE., No. 10, rue St-Nicolas, Montréal.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 7 AOUT 1873.

Banque d'Hochelega.

Le fonds capital de cette Banque, \$500,000 est maintenant tout souscrit.

COMMISSION DU HAVRE.

Lundi, le 4 août courant, les diverses institutions qui en vertu de la dernière loi, ont droit d'élire des membres de la nouvelle commission du Havre, ont procédé à faire leurs élections.

Par un vote de 8 contre 5, le Conseil de Ville a élu Son Honneur le Maire, Aldis Bernard, Ecr., comme son représentant.

Les intérêts maritimes, réunis au bureau de la Commission du Havre, ont élu M. Andrew Allan pour leur représentant.

La lutte a été très-vive dans la Chambre de Commerce et sur la Halle-aux-blés. Les candidats aux suffrages de la première étaient le président, M. Hugh McLennan, l'hon. John Young et MM. John Pratt et J. H. Winn.

Les votes se sont répartis comme suit :

MM. Hugh McLennan.....	103
Hon John Young.....	78
M. John Pratt.....	76
M. J. H. Winn.....	42

MM. McLennan et John Young, ayant réuni la majorité des votes, furent déclarés élus.

Sur la Halle-aux-Blés, les votes se sont répartis comme suit :

M. W. W. O'Gilvie.....	119
M. Thos. Cramp.....	88

Majorité pour M. O'Gilvie..... 31

La commission se compose donc de MM. Bernard, Allan, McLennan, Young et O'Gilvie.

Il ne reste plus à nommer que les quatre représentants du gouvernement.

Loi des Inspections.

Conformément à une des clauses de cette loi qui veut que les Chambres de Commerce appointent trois examinateurs pour juger de la compétence des personnes qui feront application pour la place d'inspecteurs, le Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a nommé les personnes suivantes pour être examinateurs :

Potasse et Perlasse.

MM. A. J. Cunningham, Thomas Gordon, Wm. Brennan.

Farines.

MM. Robert Esdaile, James McDougall, Hospice Labelle.

Poisson et Huiles de Poisson.

MM. James Lord, James Patton, Charles Hébert.

Beurre et Fromage.

MM. James Akin, M. Hannan, Harlow Chandler.

Bœuf, Lard et Saindoux.

MM. L. A. Boyer, Murdoch Laing, M. T. McGrail.

Grains.

MM. David Torrance, John M. Young, Séraphin St. Onge.

Cuirs.

MM. B. Shaw, C. R. Black, Narcisse Valois.

Peaux vertes.

MM. E. V. Moseley, M. H. Seymour, A. Kéroack.

Pétrole.

MM. D. Campbell, D. Morrice, Alfred Savage.

L'exposition Provinciale.

La prochaine exposition provinciale, agricole et industrielle aura lieu à Montréal les 16, 17, 18 et 19 septembre prochain, sur le terrain du gouvernement, au Mile-End. Nous croyons devoir attirer l'attention spéciale des lecteurs sur l'annonce que nous publions à ce sujet dans une autre colonne.

On ne saurait s'exagérer l'importance de ces concours périodiques, où l'agriculture et l'industrie nationale offrent tout ce qu'elles ont produit de supérieure et où par la comparaison des résultats les citoyens peuvent juger de la supériorité des divers procédés. Les réglemens qui suivent méritent d'attirer l'attention de tout le monde :

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement du Secrétaire de l'Exposition et des secrétaires des Sociétés d'agriculture. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant qui devra les transmettre avec un dollar à M. Georges Leclère, secrétaire à Montréal.

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi le 30 août courant.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à cornes "de races pures" l'exposant devra envoyer avec l'entrée la généalogie dûment certifiée de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme "pur sang" sans un certificat régulier tiré du American ou Canadian "Herd or Stud Book" ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des

Durhams et des Ayrshires aucun animal ne pourra concourir sans un pedigree enregistré dans le "Herd Book" anglais, américain ou canadien. Aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une section.

4. Les animaux pour l'élevage ne devront pas être exhibés dans les conditions d'un engraissement excessif et les juges recevront instruction de n'accorder aucun prix aux animaux ainsi nourris.

5. Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires, les machines et les objets manufacturés devront être entrés le ou avant samedi le six septembre.

6. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de bonne foi; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

8. Dans les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur, ou du fabricant seulement et par eux-mêmes personnellement, ou par des gens dûment autorisés par eux, sous peine de perdre tout prix qui leur serait décerné. Tels agents payant la somme d'une piastre pour chaque entrée. Si quelqu'un entre un article pour l'exposition comme étant produit ou manufacturé par lui-même, quand en réalité il ne l'a pas été, il ne pourra pas prétendre à la prime décernée pour tel article.

9. Dans les deux départements, le concours est ouvert aux concurrents de toutes les parties du monde.

10. En faisant l'entrée de chaque animal ou article; l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'exposition.

11. Les instruments et machines exposés devront porter une pancarte indiquant le nom et l'usage de la machine ou instrument, l'adresse du fabricant, son prix en détail et devront être finis absolument tels que livrés au commerce et non parés spécialement pour l'exposition.

13. Tous les articles pour l'exposition devront être sur le terrain, lundi 15 septembre; on excepte les animaux, qui devront y être, au plus tard, Mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition dans la semaine qui précédera.

14. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. Le conseil d'agriculture ou le conseil des Arts et Manufactures ne peut ni s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses soit pour leur réception, soit pour leur expédition; tous les dépenses qui ont rapport aux articles devront être faites par les exposants eux-mêmes.

17. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés du terrain avant la clôture de l'exposition qui aura lieu vendredi à midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée du prix qu'elle aura pu remporter. Cependant les chevaux pourront

être retirés tous les soirs à six heures, par les propriétaires faisant un dépôt de \$10 qui sera confisqué si l'animal n'est pas sur le terrain le lendemain matin à 8 heures.

18. On prendra dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sûreté des objets envoyés à l'exposition; cependant qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber et que dans le cas où tel objet serait échangé, endommagé, perdu ou volé, on prêtera tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

Nouvelles politiques et économiques.

On lit dans l'*Economiste français* :

La commission nommée par les trois sections du conseil supérieur du commerce pour chercher des impôts à tenu plusieurs séances.

Les trois sections du conseil lui ont donné pour mission de chercher des impôts pour remplacer les 93 millions que devaient fournir les matières premières. Les principes suivants paraissent prévaloir dans la commission :

1^o Ne mettre aucun droit sur les matières premières ;

2^o Frapper d'un droit d'accise le produit fabriqué prêt à entrer dans la consommation, pourvu qu'on soit sûr dans la pratique de pouvoir faire supporter identiquement le même droit à la marchandise fabriquée étrangère à son entrée en France.

En vertu de ces principes, la commission a repoussé :

1^o L'impôt sur les métaux, cuivre, plomb, zinc, etc., etc. ;

2^o L'impôt sur les transports à petite vitesse sur les chemins de fer et les canaux.

Elle considère comme applicables :

1^o Un droit d'accise sur l'acide stéarique en bloc ou à l'état de bougies ;

2^o Un droit d'accise sur les savons ;

3^o Un droit sur les huiles à manger et d'éclairage.

Mais là, à cause de la difficulté de l'exercice, la commission est d'avis d'atteindre ces huiles par un droit d'octroi qui serait perçu au profit du gouvernement à l'entrée des villes qui ont un octroi.

4^o Un droit d'accise sur la cristallerie, la verrerie, les bouteilles ;

5^o Un droit d'accise sur la porcelaine et la faïence.

Ces droits nos 1 à 5 seraient d'environ 10 0/0 de la valeur, en y comprenant le même droit sur les produits similaires étrangers ; la somme produite serait d'environ 30 millions.

Vient ensuite la grande question de l'impôt sur les tissus. La commission l'a admis en principe.

On admet que la production des tissus en France s'élève à 2 milliards ; c'est évidemment un maximum.

L'exportation est de 850 millions, qui, comme de raison, ne payeront aucun droit.

Reste 1 milliard 100 millions environ pour la consommation intérieure, plus 300 millions de tissus étrangers entrant en France, ensemble 1 milliard 400 millions.

Bilan de la Banque de France.

Les principaux chapitres de ce bilan donnent les résultats suivants :

Par suite du second versement, 50 millions en or, de la Banque de France au gouvernement français pour compléter le

deuxième quart du dernier milliard à payer à la Prusse, l'encaisse s'est affaibli de 42½ millions.

En réalité, malgré les deux sorties métalliques de ses caisses, ensemble 100 millions, pour les paiements des 5 juin et 5 juillet, la Banque de France ne s'est appauvrie que de 67 millions en chiffres ronds ; elle reste dans le cadre de la réserve monétaire, 1/4 à 1/3 comparé à la circulation fiduciaire, tel que le réclament les économistes les plus autorisés.

Nous ne saurions trop le répéter, cette intervention monétaire de la Banque de France dans le paiement du dernier milliard à la Prusse a mis fin à toutes les préoccupations et à toutes les crises monétaires des marchés financiers du continent, dont, fatalement, sous une forme quelconque, la Bourse de Paris subissait les atteintes.

Ces crises monétaires et financières, qui n'avaient leur justification que dans les difficultés appréhensibles pour solder en or les délégations ou les crédits payables à l'étranger pour le compte du gouvernement français, n'ont plus eu de raison d'être, aussi est-il arrivé que l'Allemagne n'a plus rien demandé sur le marché anglais, dont l'importation monétaire dépasse l'exportation, ce qui explique l'abaissement du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre.

Cette abondance de numéraire, à Londres a une plus grande portée que celle d'avoir rendu le loyer de l'argent à prix réduit ; elle conduit fatalement à une reprise sérieuse dans les transactions financières, malgré la saison de villégiature dans laquelle nous entrons.

Le portefeuille commercial de la Banque de France a diminué seulement de 14 millions ; c'est à nos yeux une bonne note ; cela prouverait que la reprise des affaires industrielles et commerciales dont on nous a parlé est sérieuse ; il est cependant prudent d'attendre le prochain bilan avant de se prononcer.

Les comptes particuliers ont retenu 17½ millions. Les nécessités de la liquidation de juin en ont été la cause ; leur effectif est 230 millions.

Le compte courant du trésor a réclamé 26 millions pour satisfaire aux exigences du coupon trimestriel du 3 0/0, et peut-être même pour des appoints nécessaires aux 350 millions payés à la Prusse le 5 juillet courant ; son total est encore de 111½ millions.

La moitié des porteurs d'actions de la Banque, ensuite, vient retirer le dividende du premier semestre ; il reste encore 12 millions de dividendes à payer.

Consommation du fer en Russie.

Le réseau ferré de la Russie a actuellement, d'après le journal la *Voix*, un développement de près de 14,000 kilomètres ; il atteindra à la fin de 1873 le chiffre de 18,000 kilomètres.

D'après les observations des ingénieurs russes, un rail supporte en moyenne le passage de douze trains par jour, et dure de six à sept ans. Le renouvellement annuel de ces parties de voies ferrées est donc de 15 0/0 de la quantité en service. En admettant même qu'on n'en renouvelle que les 12 centièmes, et partant du chiffre de 80 tonnes comme représentant le poids et accessoires compris dans un kilomètre de la ligne, on trouve qu'à la fin de 1873 il faudra renouveler, pour les 14,000 kilomètres en service actuel, 140,000 tonnes de matériel de voie, rails et accessoires ; à la fin de 1874, ce chiffre sera de 180,000

tonnes. Or, la Russie en produit 50,000 tonnes, fournies par les usines du prince Demidoff, qui en fabriquent à peu près 6,500 tonnes; par l'usine de la grande Société des chemins de fer russes, à Saint-Petersbourg, qui en livre 4,000 tonnes, et enfin l'usine Poutiloff, dont la production s'élève à près de 38 à 40,000 tonnes.

On voit donc qu'à la fin de 1873 la Russie aura à importer près de 90,000 tonnes de rails et accessoires, et à la fin de 1874, près de 130,000 tonnes destinées exclusivement à l'entretien du réseau.

A ces chiffres déjà considérables, il faut encore ajouter le matériel nécessaire à la construction des 4,000 nouveaux kilomètres de voie que l'on doit construire en 1873 pour lesquels la Russie doit en outre demander à l'étranger, en partant toujours du chiffre de 30 tonnes par kilomètre, l'énorme quantité de 330,000 tonnes de rails et accessoires.

PIERRE JOLY & Cie

Ont ajouté à leur liste de marchandises en magasin: Farine Préparée de R. & J. Brodie, Graisse pour essieu de Fraser, Saindoux en tinettes et en barils.

C'est l'assortiment le plus complet que Messieurs les marchands de la campagne peuvent trouver en ville et toujours aux plus bas prix du marché.

MARCHE MONÉTAIRE.

5 août 1873.

Le marché plus ferme. Les paris de banque ont été plus fortes et il s'est fait des transactions aux prix suivants:

Table with columns: STOCKS, Ache-teurs, Ven-deurs. Lists various banks and financial institutions with their respective buying and selling prices.

Change.

Table with columns: Banque de Londres, Banque de New-York, etc. Lists exchange rates for various banks and locations.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOUR-NEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Large table listing various metal and iron products such as 'Acier fondu', 'Ancre', 'Balances de comptoir', etc., with their respective prices and specifications.

Table listing various mining and industrial supplies such as 'Fusée de Mine', 'Fonte par tonneau', 'Fer blanc par caisse', 'Marteaux en fer', etc., with their respective prices.

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Acides :-		
Mariatique..... par lb	6 1/2	6
Oxalique..... "	85	40
Sulphurique..... "	4	5
Alcôles :-		
Potasse première..... par 100 lbs	6 25	8 30
Do seconde..... do	2	2
Potasse première..... do	8 40	
Do seconde..... do	6 80	
Allumettes :-		
Allumettes Eddy... par cs 6 grosses	5 00	5 50
" Backet " do	4 50	4 75
" Québec " do	4 25	4 50
Autres :-		
Ans du Canada..... par lb	9	10
" Etranger..... do	10	11
Articles en bois :-		
do Cuvettes assorties	3	2 35
do do	4	3 50
do do	5	4 80
Epingles... par boîte 5 Grosses	1 20	1 25
Lavases en bois..... par douz.	manquent	
do zinc do	2 25	
Sceaux ordin... 2 cercle do	2 25	
do do do	2 50	
Tinettes & beurre en pin p. 100	28 00	
do do en frêne do	32 00	
Bains :-		
Bains en laiton, No. 0**..... par douz.	8 25	
" No. 0..... "	2 75	
" No. 0..... "	2 62	
" No. 1..... "	2 35	
" No. 1..... "	2 25	
" No. 2..... "	2 05	
" No. 2..... "	1 85	
" No. 3..... "	1 85	
" No. 3..... "	2 80	
" n cordes, No. 1..... "	1 75	
" No. 2..... "	Manquent	
" No. 3..... "	1 45	
" Hurl, No. 0..... "	8 00	
" No. 1..... "	2 85	
" No. 2..... "	2 10	
" 3 cordes No. 3..... "	1 80	
" 8 " No. 3..... "	1 80	
Biscuits :-		
Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14 1/2
" au Vin..... "	9	0 10
" Pic-Nic..... "	8 1/2	0 10
" Mélanges communs..... "	7	0 8
" do riches..... "	0 14 1/2	0 14 1/2
Bleu :-		
Power en boutons..... par lb	0 64	0 74
En billes assorties..... do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry..... do	0	0 15
Bois de chauffage :-		
Erable..... par corde	8 00	8 50
Hêtre..... do	7 00	7 50
Merisier..... do	7 01	7 50
Mélèze..... do	7 00	7 00
Plaine..... do	6 00	6 00
Epinette..... do	5 25	6 00
Frêne..... do	6 00	6 00
Bois de service :-		
Pin clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00
Seconde et troisième..... do	14 00	19 00
Cull..... do	12 00	
Madriers de 3 pouces par 100		90 00
première qualité..... do	50 00	55 00
deuxième do..... do	30 00	30 00
Eplanchettes blanches... par 1000 pieds	30 00	32 00
Madriers 3 pouces... par 100	30 00	32 00
Prucas... par 1000 pieds	10 50	11 00
D de charpente Solives do	14 00	17 00
Madriers de 3 pouces... par cent	30 00	32 00
Noyer noir... par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau do	20 00	25 00
do do ordinaire do	17 50	20 00
do do do do	17 50	20 00
Frêne..... do	17 50	20 00
Chêne..... do	50 00	70 00
Orme dur..... do	35 00	40 00
Merisier Hêtre et Erable do	25 00	30 00
Noyer tendre..... do	35 00	40 00
Bardeaux en pin..... do	3 50	4 00
do épinette..... do	2 00	2 30
Lattes, pinet épinette, do	1 75	0 00
Bouchers :-		
Bouchons à bière..... par grosse.	0 15	0 35
do Vin..... do	0 40	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communs..... do	0 10	0 20
do bondes..... do	0 50	1 20
Bouteilles :-		
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	7 00	7 50
do Anglaises à vin do	7 00	7 25
do Anglaises à bière do	6 75	7 00
do A Champagne do	manquent	
Briques :-		
Communes ordinaires par 1,000.....	7 00	7 50
Pressées dures do	9 00	9 50
do de front do	10 00	10 50
do de Montréal do	12 00	12 00
A feu do	35 00	38 00
De Bath par douz..... do	0 35	0 40

Café Vert :-		
Du Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
Ro..... do	Manque.	
St. Domingue..... "	do	
Jamaïque..... "	0 21	0 21
Maraçabo..... "	0 22	0 24
Gaylan..... "	0 22	0 24
Peaberry..... "	manque	
Java..... "	0 23	0 25
Mocha..... "	0 30	0 33
Mysore..... "	manque	
Cartes à jouer :-		
Communes par douz.....	0 60	0 80
Dorés do.....	2 00	4 00
Chauvre :-		
Nouvelle Zélande.....	0 10	0 10 1/2
De Russie.....	0 9	0 9 1/2
De Manille.....	0 11 1/2	0 12
Brte.....		
Ciré :-		
Jaune du Canada par lb.....	0 30	0 35
Blanche de la Havane do.....	0 70	0 75
Cordage :-		
Câble à licou Mauille..... par lb.	0 13 1/2	
" merlins..... "	0 15 1/2	
" grellus..... "	0 15	
Cordes, 48 pieds..... par douz	0 95	1 25
do 30 pieds..... "	1 50	1 55
do 72 pieds..... "	1 80	1 80
do 100 pieds..... "	2 50	2 50
Chandelle :-		
Spermacétique de Belmont. par lb.	0 23 1/2	0 23
Paraffine blanche..... "	0 24 1/2	0 27 1/2
do colorée..... "	0 25	0 30
Française..... "	0 22	0 24
De sulf..... "	0 10	0 11
Charbon :-		
Américain en bloc..... par 2000 lbs	8 60	0 00
do pour grillé..... do	8 75	0 00
do souff..... do	8 75	0 00
do noir..... do	9 00	0 00
Anglais pr. grillé..... do	9 00	10 00
Bale glacée..... do	7 00	
Scossals à vapeur..... do	8 50	
Pays de Galles..... do	manque.	
Liverpool..... do	9 00	9 50
Intercolonial à vapeur..... do	manque.	
do pour grillé..... do	do	
De forge..... do	10 00	12 00
Criblures..... do	5 00	6 00
Chocolat :-		
Taylor..... par lb.	27	30
Fry..... "	25	1 00
Mentier..... "	45	50
Cacao.....		
Epps..... par lb	20	40
Taylor..... "	20	37 1/2
Chlorée :-		
Barry..... par lb.	10 1/2	12
Taylor..... "	10 1/2	12
Cigares :-		
Allemands..... par 1000.	13 00	24 00
Hivane..... "	24 00	60 00
Charcoal de Mauille..... "	24 55	25 00
Imitation do..... "	do	
Cirage :-		
No. 1..... par grosse	2 75	3 00
" No. 2..... do	3 25	3 50
" No. 3..... do	4 50	4 75
Day & Martin, ibout..... par douz.	1 80	1 75
do do..... do	2 80	3 00
Colle forte :-		
Canadienne..... par lb.	20	30
Américaine ordinaire..... do	manque	
do blanche..... do	40	50
Anglaise..... do	manque.	
Comestibles :-		
Beurre de choix..... par lb.	19	20
Bon ordinaire..... do	17	18
Ordinaire..... do	15	16
Intérieur..... do	9	10
De Kamouraska..... do	manque.	
Bacon fumé..... do	13	14
Epaules salées..... do	8	9
do fumées..... do	9	10
Jambons salés..... do	manquent	
do fumés..... do	12	13
Beauf salé..... par tierce	25 00	
do..... par baril	15 00	16 00
Lard salé mess..... do	17 50	18 00
do mess mince..... do	16 50	17 00
do prime mess..... do	manque	
do prime..... do	do	
do extra prime..... do	11 50	12 00
Fromage choix..... par lb.	11	11 1/2
do ordinaire..... do	10	10 1/2
Satoudoux en tierce..... do	9 1/2	10
do baril..... do	10	10 1/2
do tinette..... do	10 1/2	11
Coton à chandelle :-		
Américain..... par lb.	25	60
Couleurs :-		
Blanc de plomb Geunins... par 25 lbs	2 50	
do No 1..... do	2 40	
do No 2..... do	2 25	
do No 3..... do	2 00	
Blanc de zinc..... par lb.	10	
Blanc de ceruse..... par 100 lbs	0 75	
do d'Espagne..... do	1 00	
Cochre jaune..... do	2 00	3 00
Rouge de Venise..... do	2 50	3 00
Vermillon commun..... par lbs	0 40	0 50
do de Chine..... do	1 50	

Cuir :-		
Cuir à Semelle, No. 1 B A..... par lb.	25	21
do No 2 do..... do	28	21
do (Slaughter)..... do	30	21
Cuir à Harmaïs..... do	30	32
Vache Cirée Légère..... do	42 1/2	44
do Lourde..... do	40	42
do à grain..... do	40	43
Vache Butée légère..... do	30	32
do do Lourde..... do	27 1/2	30
Vache à Grain (buff)..... par pied.	16	17
Vache fendue (pebbled)..... do	18	17
Vache Cirée, unie..... do	19	20
do carlée..... do	17	18
Veau Canadien, 24 à 30 lbs..... par lb.	65	75
do 30 à 38 lbs..... do	75	80
Peaux de Mouton..... do	30	40
do autres, unies, cirées No 1, par lb.	8	
do vertes do No 2 do	9	
Empois :-		
De Berger assorti..... par lb.	12 1/2	13
De Riz do..... do	12 1/2	13
De Glanfield..... do	13 1/2	14
De Edwardsburg..... do	7 1/2	8 1/2
Imlach et Morton..... do	7 1/2	8
De Malin..... do	10	11
Epices :-		
Cannelle..... par lb.	22	25
Cloves de Girofle..... "	21	25
Gingembre d'Afrique..... "	15	16
do Jamaïque..... "	18	22
Macis..... "	1 60	1 70
Muscade..... "	1 00	1 00
Moutarde de Wix..... "	17 1/2	20
do do. bout..... par douz.	4 40	4 50
do do. 4 do..... do	2 60	2 75
do do Taylor..... par lb.	17	20
do Keen..... "	17	20
do Colman..... "	17	20
do Française..... par douz.	1 80	1 90
Piment..... par lb.	7	8
Poivre noir..... "	18	19
do blanc..... "	38	40
do de Cayenne..... "	30	30
Farines :-		
Par baril de 108 lbs.		
Supérieur extra..... Nominale	6 75	6 80
Extra..... "	6 25	6 50
Fancy..... "	Manque.	
De blé de l'Ouest..... "	5 80	5 80
do Canada..... "	5 80	5 80
Canal Welland..... "	5 80	5 80
Forta pour boulanger..... "	6 15	6 15
Superfine No. 2..... "	5 15	5 15
Fine..... "	5 40	5 5 1/2
Middling..... "	4 15	4 15
Fo. la. d..... "	3 60	3 65
Farine en poche..... par 100 lbs.	2 80	2 80
do d'Avoinne..... do	2 00	2 10
do do..... par baril 200 lbs.	5 40	5 60
do de seigle..... do	Manque.	
do de Maïs..... do	do	
Fournitures de Bord :-		
Goudron (Coal tar)..... par baril.	3 30	4 30
do Wilmington..... do	5 00	5 50
Poix..... do	5 50	6 00
Résine épurée No. 1..... do	5 50	6 00
do No. 2..... do	4 50	4 75
do pale..... do	8 00	9 00
Extra pale..... do	9 00	10 00
Térébenthine..... par gallon	0 57 1/2	0 63
Fourrages :-		
Castor par lb.....	2 00	2 50
Ours noir, chaque.....	10 00	12 00
Pêcheur.....	6 00	7 00
Renard argenté.....	25 00	50 00
Do croisé.....	2 00	5 00
Do rouge.....	1 50	1 75
Loup cervier.....	1 75	2 00
Martre foncée..... par lb.	5 00	7 00
Do pale.....	2 00	2 50
Vison foncé.....	4 00	4 25
Do pale.....	2 00	3 00
Loutre.....	10 00	12 00
Rat musqué d'automne.....	12 1/2	15
do d'hiver.....	15	20
do de printemps.....	5	6
do jeune.....	5	6
Chat sauvage.....	40	60
Bête pumelle.....	25	50
Foin et Paille :-		
Foin, meilleur qualité, p. 100 bottes.	13 00	14 00
do ordinaire..... do	10 00	12 00
Paille..... do	4 00	7 50
Fruits :-		
Amandes du Languedoc..... par lb.	0 13	0 15
do Jourdain..... "	0 18	0 17
do Provence..... "	0 18	0 15
do Princesse..... "	0 18	0 24
do Tarragone..... "	0 17	0 18
do Sicile..... "	0 17	0 17
Dates..... "	7	8
Figues de Smyrne..... "	12 1/2	15 1/2
do de Malaga..... "	7	8 1/2
Noix à Brésil..... "	7	8 1/2
do Granoble..... "	8	10
do Cahors..... "	8	9
do Bordeaux..... "	9 1/2	10
Noisettes de Sicile..... "	10	11
do Barcelone..... "	10	11
Prunes d'Été..... par bocal.	55	1 25
do de Turquie..... par lb.	7	8
Kaisins sur couche..... par boîte	1 50	1 60
do do..... "	85	90
do do..... "	Manquent	
do London Layers..... par boîte	2 25	2 50
do Soleil..... "	7	7
do Corinthe..... par lb.	6 1/2	7
do Valence..... "	4	5
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	3 00
do à l'eau-de-vie..... "	3 00	4 00

Grains—		
Blé de Prin..... par 60 lbs.....	1 27 .. 1 32	
do Blanc d'hiver do	manque.	
do Rouge d'hiver do	nominal.	
do Milwaukee No.1 do	nominal.	1 25
do do No.2 do	nominal.	1 25
do Chicago No.1 do	1 21 .. 1 25	
do do No.2 do	82 1/2 .. 0 55	
Pois..... par 60 lbs.....	46 .. 50	
Mais..... par 60 lbs.....	30 .. 32	
Avoine..... par 32 lbs.....	manque	
Graine de Lin..... par 60 lbs.....	do	
do Mil..... par 45 lbs.....	0 1/2 .. 0 1/2	
do Trèfle..... par	0 1/2 .. 0 1/2	
Houblon—		
Récolta 1871..... par lb.....	Manque	
do 1872..... do	10 .. 20	
Huiles—		
De Baleine brute..... par gallon	Manque	
De Lin domestique crue do	72 1/2 .. 75	
do do bouillie do	77 1/2 .. 80	
do étranger crue do	75 .. 77 1/2	
do do bouillie do	80 .. 82 1/2	
De Lard Extra..... do	Manque	
do No 1..... do	80 .. 85 1/2	
do No 2..... do	75 .. 80	
De loup marin raffinée do	55 .. 60	
do blanche ord do	manque.	
do paille..... do	57 .. 52 1/2	
do brune..... do	manque.	
D'olive de bouche en fut do	75 .. 1 00	
do commune..... do	1 00 .. 1 10	
do bouche Baicalupi do	2 00 .. 2 75	
do en bouteille..... par caisse.	3 40 .. 3 50	
do do do	7 50 .. 8 00	
do BartometQuestier do	8 50 .. 9 00	
do do do	5 50 .. 5 75	
do Puget Bout..... do	6 50 .. 6 75	
do do do	2 00 .. 2 70	
do Possel Bout..... do	3 40 .. 3 50	
do do do	2 80 .. 3 00	
do Plagniol Bout..... do	3 50 .. 3 80	
do do do	82 1/2 .. 85	
De morte..... par gallon.	0 1/2 .. 1 0	
De palmes..... par lb	13 .. 14	
De Castor..... par lb	50 .. 55	
Vegetal..... ar gallon.	32 .. 35	
Laine—		
Lavée du Canada..... par lb.....	35 .. 38	
Etrée do	25 .. 28	
Commune do	25 .. 28	
Noire do	25 .. 28	
Magenta—		
En bocaux..... par lb.....	4 00	
Marinades—		
Cross et Blackwell..... par douz	2 00 & 2 70	
Joyce..... do	2 00 .. 2 10	
Thin..... do	2 00 .. 2 10	
Pigot..... do	Manque.	
Mastique—		
Anglais..... par 100 lbs.....	Manque	
Domestique..... do	3 00 .. 3 51	
Melasse—		
Barbade..... par gallon	40 & 42	
Centrifuge..... do	Manque.	
Cuba..... do	25 .. 30	
Demarara..... do	30 .. 33	
Moscovade..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Nouvelle-Orléans..... do	Manque.	
Porto Rico..... do	Manque.	
Sucre House..... do	19 .. 20	
Mine de plomb—		
Dôme..... par grosse.	2 00 .. 2 10	
Anglais..... par lb.....	3 .. 7	
Pétrole raffinée..... par gallon.	3 1/2 .. 4 2	
Produits chimiques, &c., &c.		
Alun..... par 100 lbs.	2 50 & 00	
Bi-Carbonate de Soude, par baril	5 50 .. 5 75	
de 112 lbs..... do	3 75 .. 4 00	
Bleaching powder..... par 100 lbs.	27 .. 30	
Borax..... do	45 .. 50	
Camphre..... par lb.....	22 1/2 .. 25	
Carb. d'ammonique..... do	80 .. 90	
Cochénille..... do	1 00 .. 1 25	
Couperose..... par 100 lbs.....	30 .. 32 1/2	
Crème de Tartre, cristaux par lb.	32 1/2 .. 35	
do mouline..... do	4 00 .. 4 25	
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.	4 00 .. 4 25	
Extrait de Bois de Campêche	81 .. 9	
en gros par lbs..... do	81 .. 9	
do do	11 1/2 .. 11 1/2	
do do	12 1/2 .. 12 1/2	
do do	14 .. 14	
do Assortit do	18 1/2 .. 18 1/2	
Fleur de soufre..... par 100 lbs.	3 25 .. 3 50	
Garauc hollandaise..... par lb.	15 .. 16	
do française..... do	10 .. 12	
Gomme Arabique en lots..... do	25 .. 35	
do do	40 .. 50	
do trice..... do	45 .. 55	
do Shellac..... do	65 .. 75	
Indigo de Madras..... do	55 .. 65	
do Manille..... do	30 .. 35	
Laque & teinture..... do	8 1/2 .. 7	
Noir de fumée..... do	27 1/2 .. 32 1/2	
Noix de Galle..... do	15 .. 20 1/2	
Pâte de Reglisse de Calabre do	15 .. 16	
do Sicile..... do	15 .. 16	
Sel Epsom..... par 100 lbs.	2 00 .. 2 50	
Soude caustique..... do	5 75 .. 5 80	

Soufre en Canon..... do	2 75 .. 3 00	
Sonné..... par lb.....	25 .. 30	
Sel de Soude..... par 100 lbs.	1 75 .. 2 00	
Salpêtre..... par baril	10 50 .. 11 50	
Sardines à l'huile / boîte chaque	14 .. 15	
do do do	23 .. 25	
do do do	manque	
Sagou, perlé par lb.....	81 .. 81	
Sauces assorties..... par douz.	1 50 .. 3 25	
Savon—		
Savon commun..... par boîte 60 lbs	1 40	
do brun ordinaire..... par lb	0 04 1/2	
do " marque de la couronne " 0 05 .. 0 05 1/2		
do blanc..... do	0 04 1/2 .. 0 05 1/2	
do toilette..... par douz 0 20 .. 0 25		
do de Marseille rouge..... par lb.	0 07 1/2 .. 0 08	
do bleu..... do	0 08 .. 0 09	
Sel—		
Gros de Liverpool..... par sac	0 85 .. 0 00	
Fin..... do	1 00 .. 1 10	
Factory Filled..... do	1 00 .. 2 00	
Fin de table..... par douz	1 40 .. 1 50	
d'Hyères..... par intout	18 .. 20	
De Godech..... par sac.	manque.	
Sucres—		
Centrifuge..... par lb.....	8 1/2 .. 9	
Moscovade..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
de Cuba..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
Demarara..... do	Manque	
Porto Rico..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
Raffiné Ecossais..... do	8 1/2 .. 8 1/2	
do Anglais blanc..... do	manque.	
do en morceaux..... do	do	
Sucre jaune, No. 2 } Selon échantillon.		
do No. 3 }		
Sucre blanc raffiné A..... par lb.	0 1/2 .. 1 0	
do " " " " " " " "	1 0 1/2 .. 1 1/2	
do " en poudre..... do	1 0 1/2 .. 1 1/2	
do " noir raffiné..... do	1 0 1/2 .. 1 0 1/2	
Tabac, manufacturé		
Fancy Bright..... par lb.....	0 48 .. 0 56	
Bright..... do	0 30 .. 0 40	
Marhogan } Marques spéciales	0 17 1/2 .. 0 28	
Bright..... do	0 17 .. 0 30	
Noir, & chiquer, sucré..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2	
Marin..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2	
Victoria..... do	0 17 .. 0 19 1/2	
Petit favori..... do	0 17 1/2 .. 0 19 1/2	
Diamant..... do	0 00 .. 0 19 1/2	
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... do	0 19 1/2 .. 0 19 1/2	
do No. 3, 3 et 4..... do	0 14 1/2 .. 0 15	
American en feuille..... do	Manque	
Canadien..... do	0 7 .. 7 1/2	
The—		
Gunpowder..... par lb.....	0 80 .. 0 80	
Extra fin à choix..... do	0 70 .. 0 75	
Bon ordinaire à bon..... do	0 60 .. 0 70	
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50	
Impérial—		
Extra fin à choix..... do	0 75 .. 0 80	
Bon ordinaire à bon..... do	0 60 .. 0 70	
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50	
Young Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 80 .. 0 80	
Bon ordinaire à bon..... do	0 70 .. 0 75	
Commun à bon..... do	0 35 .. 0 60	
Hyson—		
Extra fin à choix..... do	0 60 .. 0 70	
Bon ordinaire à bon..... do	0 45 .. 0 55	
Commun à bon..... do	0 38 .. 0 40	
Japonais—		
Extra fin à choix..... do	0 60 .. 0 65	
Bon ordinaire à bon..... do	0 50 .. 0 55	
Commun à bon..... do	0 27 1/2 .. 0 40	
Twankay—		
Bon ordinaire à bon..... do	0 35 .. 0 40	
Commun à bon..... do	0 25 .. 0 30	
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix..... do	0 65 .. 0 70	
Bon ordinaire à bon..... do	0 55 .. 0 60	
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50	
Oolong—		
Extra fin à choix..... do	0 70 .. 0 75	
Bon ordinaire à bon..... do	0 65 .. 0 70	
Commun à bon..... do	0 40 .. 0 50	
Vitres—		
Allemande par 50 plecs		
8 1/2 * 7 1/2 * 8 1/2 * 7 * 8 * 8 * 10 * 12 * 10 * 11	3 00	
12 * 18 * 14 * 20	3 20	
18 * 24	3 50	
Spritueux, Vins, &c.		
Bière—		
Allsopp bouteilles..... par douz	2 40 .. 2 60	
Buss..... do	1 50 .. 1 70	
Buss..... do	2 45 .. 2 60	
Jeffrey..... do	1 60 .. 2 75	
Jeffrey..... do	2 45 .. 2 60	
W. Younger et Cie, hwy 11es	1 60 .. 1 75	
do do do	2 45 .. 2 60	
do do do	1 50 .. 1 60	
Eau-de-Vie—		
Giraud frere..... par gallon.	Manque.	
do do	5 50 .. 6 00	
Chaloupin..... par gallon.	2 10 .. 2 25	
do do	7 00 .. 12 00	
Biscuit, Dubouché & C par gallon.	1 80 .. 2 00	
do do	6 00 .. 6 25	
Hennessy et Cie..... par gallon.	2 15 .. 2 25	
do do	7 75 .. 8 00	

Martell..... gallon.	2 10 .. 2	
Jules Robin et Cie..... par gallon.	7 00 .. 7 25	
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	2 00 .. 2 20	
do do	7 00 .. 7 50	
do do	1 90 .. 2 00	
do do	6 50 .. 7 00	
Coran et Cie..... par gallon.	Manque.	
do do	6 00 .. 6 50	
Pinet, Castillon et Cie..... par gallon.	2 00 .. 2 50	
do do	7 00 .. 7 10	
Central Vineyard Proprietors.		
do do	2 00 .. 2 10	
Old Vineyard Proprietors	2 00 .. 2 10	
Renault..... par gallon.	2 00 .. 2 10	
do do	7 00 .. 7 75	
Gerin..... par gallon.	2 00 .. 2 40	
do do	6 50 .. 10 00	
C. Brunchant et Cie..... par gallon.	2 10 .. 2 51	
do do	7 50	
Genièvre—		
Boll and Dunlop..... par gallon.	1 37 1/2 .. 1 10	
DeKuyper..... do	1 40 .. 1 44	
Houtman..... do	1 37 .. 1 37 1/2	
do do	1 37 .. 1 40	
Key Brand..... do	1 37 1/2 .. 1 40	
Bouker..... do	manque.	
Linenbrink..... do	do	
Caisses Rouge—		
Boll et Dunlop..... par caisse.	6 40 .. 6 50	
DeKuyper..... do	6 50 .. 6 75	
Houtman..... do	6 35 .. 6 40	
Henneker..... do	manque	
Key Brand..... do	6 35 .. 6 40	
Bouker..... do	Manque.	
Linenbrink..... do	do	
Caisses Vertes—		
Boll et Dunlop..... do	3 40 .. 3 50	
DeKuyper..... do	6 50 .. 3 60	
Houtman..... do	3 35 .. 3 50	
Henneker..... do	3 35 .. 3 50	
Key Brand..... do	3 35 .. 3 50	
Bouker..... do	manque	
Caisses Jaune—		
Key Brand..... do	6 75 .. 7 00	
Caisses Bleues—		
Key Brand..... do	4 00 .. 4 25	
Old Ton—		
Booth..... par caisse.	5 75 .. 6 00	
Bernard..... do	5 25 .. 5 50	
Flett..... do	4 50 .. 4 75	
Whisky Ecossais—		
Ramsay..... par gallon	2 00 .. 2 10	
do do	5 50 .. 6 00	
Bullock, Lade & Cie..... par gallon.	2 85 .. 2 00	
do do	4 50 .. 5 00	
Stewart..... par gallon.	1 70 .. 1 80	
do do	4 00 .. 4 50	
Whisky Irlandais—		
Cork Distillery..... par gallon.	2 00 .. 2 20	
Dunville..... do	2 00 .. 2 10	
do do	5 75 .. 6 0	
Whisky de Seigle—		
En douane..... do	— .. 32	
Acquitté..... do	— .. 80	
Rhum—		
Jamaïque..... par gallon.	1 90 .. 2 10	
Demarara..... do	1 70 .. 1 80	
Cuba..... do	1 60 .. 1 70	
Vins Xeres—		
Valette..... par gallon.	0 65 .. 0 80	
Paul Emile Thomas..... do	0 75 .. 1 00	
Montillo..... do	0 80 .. 1 00	
Lacave..... do	0 80 .. 1 40	
Pemartin..... do	1 20 .. 3 00	
Domecq..... do	1 50 .. 4 00	
Malvoisie..... do	1 00 .. 1 25	
Cramp Sutter et Cie..... do	2 10 .. 5 00	
do Amontillado..... do	5 50	
do Paraxeta..... do	6 00	
Vin de Gingembre Ber-		
nard..... par douz.	3 50	
do do	80	
Domestique..... par douz.	3 00	
do do	70 .. 80	
Porto—		
No. 1, 2 et 3..... do	0 65 .. 0 80	
Farragone..... do	0 65 .. 1 00	
Catalun..... do	0 60 .. 0 65	
Moliner..... do	Manque.	
Graham No. 1..... do	1 40	
do No. 2..... do	1 75	
do No. 3..... do	2 25	
do No. 4..... do	1 15 .. 4 00	
Hind..... do	1 15 .. 4 00	
Otley, Cramp & Fores-		
ter's O..... do	1 30	
do do	1 45	
do do	1 65	
do do	2 25	
do autres marques	2 10 .. 4 25	
Champagne—		
Moet & Chandon, No 1 bouteilles.	16 00 .. 18 00	
do do	17 00 .. 19 00	
do do	15 00 .. 16 00	
do do	15 00 .. 17 00	
do do	15 00 .. 20 00	
Roederer..... do	15 00 .. 20 00	
Jules Mumm..... do	15 00 .. 20 00	
Bouché Fils..... do	15 00 .. 20 00	
A. Collin Barte blanche boull.	13 00	
do do do	11 00	
Alcool—		
(Highwines) 50 degrés en douane.		
H. Corby..... par gallon, et	47 1/2 .. 50	
J. P. Wiser..... do	— .. 50	
do douane..... do	— .. 1 44 1/2	
do acquitté..... do	— .. 60	
Gooderham & Worts en douane.	— .. 1 44 1/2	
do do	— .. 1 44 1/2	

LISTE ALPHABETIQUE DES EPICERIES ET AUTRES MARCHANDISES

A VENDRE PAR

PIERRE JOLY & CIE

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Tabac, Cigares, Farines, Lard, Jambons, Saindoux, Beurre, Fromage, &c.

No. 264, Rue St. Paul, et Nos. 209 et 211, Rue des Commissaires

MONTREAL

A	D	M	S
Alun.....	Dattes.....	Maraschino.....	Rum de Jamaïque.....
Allumettes.....		Mouture.....	do Demerara.....
Ananades.....	E	do Coleman.....	Régisles.....
do Molles.....	Epingles de bois pour le linge.....	do de Wix.....	Raisins de Corinthe.....
do Dures.....	Epoussetoires.....	do Française.....	Riz brut et Riz moulu.....
do Ecailées.....	Epices moulues de toutes sortes.....		
do Tarragone.....	Extrait de bois de Campêche.....	Macaroni.....	S
Arrow Root.....	Enveloppes.....	Mélasses.....	Savon de Castille.....
Anchois.....	Eau de Cologne.....	Magnes.....	Sel d'Époux.....
Alo anglais.....	do Floride.....	Manches de Plumes.....	Son.....
Absynthe de Dayman.....	Fau-de-Vie.....	Maugerou.....	Sirup de Minc. Winslow.....
do Vermuth.....	Eprit de Vin.....	Muscades.....	Salpêtre.....
do John Bull.....	Encre à écrire.....	Mustique.....	Sel gros.....
do Suisse.....	Eponges assorties.....	Mine de Plomb de James Dome.....	do fin.....
Anguilles Salées.....	Encre à marquer.....	Munches de laches.....	do en pots de Cristal.....
Ananas.....	Essence de Peppermint.....	Morue sèche.....	Soufre en poudre.....
do conserves.....	Empois.....	do Verto.....	do en bâton.....
		Miel.....	Sucre de toutes sortes.....
B	F	Mèches de Lampes.....	Savon de toutes sortes.....
Barley Pot.....	Flacons vides.....		do de Toilette de toutes sortes.....
do Pearl.....	Figues.....	N	Sirup de toutes sortes.....
Balsam.....	Farine.....	Noisettes.....	do de d'Inde.....
Brosses, assortiment complet.....	Farine d'avoine.....	Noyer.....	do de Sicile.....
Bière.....	do de blé d'Inde.....	Niakakali.....	do de Stantex's Italien.....
Briques à couteau.....	Picelle à Labourer.....	Noir de fumée.....	Singou.....
Brandy.....	Pil à attacher.....	do Anglais.....	Soda à l'âtre.....
Bleu en boutons.....	do de couleur.....	do Andricien.....	do Laver.....
do en billes.....	Farine de Sarrasin.....	Noix de Grenoble.....	Séné.....
Biscuits de matelots.....	Fromage de toutes sortes.....	Noir à Soulier.....	Salsepareille.....
Bouteilles vides.....		Noix du Brésil.....	do de Dunoon.....
do à bière.....	G	Nourrices pour enfants.....	Saumon en quartiers.....
do à Vins.....	Graine de Trèfle.....		do réserve en boîtes d'une livre.....
Bondes, toutes grosseurs.....	Gingembre.....	O	Sirup de Citrons.....
Beurre.....	do Moulé.....	Ochre rouge.....	do Fraises.....
Borax.....	Gélatine.....	do jaune.....	do Framboises.....
Blanc de Céruse.....	Gruau.....	Oranges.....	do Salsepareille.....
Bouillons.....	do préparé.....		do d'Ananas.....
Blé d'Inde.....	Gomme Arabique.....	P	do Gingembre.....
Bois de Campêche.....	do Shellac.....	Plâtre pour la terre.....	do Pèches.....
Biscuits de toutes sortes.....	do de Dragon.....	Pommes Sèches.....	Saux 2 cercles.....
Bois Rouge pour teindre.....	do à mâcher clarifiée.....	Poudre Vinée.....	do 3 cercles.....
	Graine de Lin pressée.....	do de Seultiz.....	do d'Enfants.....
C	do Chanvre.....	Prunes.....	Sac de papier de tout's grandeurs au prix de la manufacture.....
Chandolle.....	do d'Anis.....	Porter de Londres.....	Sauces aux Anchois.....
do de suif.....	do de Canary ou d'Oiseau.....	do de Guernes.....	Sauce de Harvey.....
do de Parafine.....	Gin Old Tom.....	do de Bloods.....	do au Poivre.....
do de Belmont.....	do en facon.....	Poivre Noir.....	do de Worcester.....
Coton à mèches.....		do Blanc.....	
Canelle.....	Harengs.....	do Moulé.....	T
do Moulé.....	Huile à Cheveux.....	Pipes.....	Thé de toutes sortes.....
Chocolat.....	do de Ross.....	do de Fantaisie.....	Tésor des Nourrices.....
Cioux de Girofle.....	Homards en boîtes.....	Phumes d'Acier.....	Térébenthine.....
do Moulé.....	Huile de Morue.....	Papier à Écrire.....	Tumblers (Verres).....
Cable à Licou.....	do de Loup Marin.....	do pour Ecole.....	Tabac de toutes sortes.....
Cristal à laver.....	do de Lard No. 1.....	do Noir.....	do en Poudre.....
Café.....	do de Lard No. 2.....	do Envelopper.....	Tubes en Caoutchouc.....
do Moulé A.....	do de Lin bouillie.....	Paintures toutes couleurs.....	Téins en.....
do de B.....	do de pied de boeuf.....	Papiers de Currie.....	Traites Saumonées.....
do de C.....	Huitres conservées en canistres.....	Pommes.....	Tinates à Boure.....
do de D.....	Huiles fumées.....	Plats de Bois.....	Têtes de Cioux.....
Couperose.....	Huile de Castor.....	Pain Kiler.....	
Chartreuse.....	do de Charbon.....	Pain Relief.....	V
Cigares.....	do de Foie de Morue.....	Pilules de tout's sortes.....	Vermicelle.....
Champagne.....	do Electrique.....	Parfumeries.....	Vitriol.....
Cidre Champagne.....	do Vétérinaire, Gaingling.....	Pois à Soupe.....	Vinaigre.....
Campbre.....		do fondus à Soupe.....	Vermifuge.....
Carapça.....	J	Poudre à Encre.....	Vins Claret.....
Cook's Favorite.....	Jambons.....	Pastilles à Vers.....	do de Porto.....
Chlorocée.....		Planches à Laver.....	do de Messo.....
Cidre.....	L	Poisons de toutes sortes.....	do Sherry.....
C C Cordial.....	Lard en quartiers.....	Poisson Blanc.....	do de Bourgogne.....
Cruches vides, en Grès.....	Liqueurs.....	Poudre de Condition.....	do de Gingenbro.....
Crayons de mine.....	do assorties.....	do de Simpson.....	do de Champagne.....
do Charpentiers.....	Lignées à pêcher.....	do à Plâtre.....	Vitres.....
do Blanc d'Espagne.....	Lignées de tracer.....	Peaux de Chamois.....	
Cristal à Laver.....			W
Citrons.....		R	Whiskey.....
Cristal pour teindre toutes couleurs.....		Raisins de toutes sortes.....	do Irlandais.....
Cartes à Jouer.....		Résine (Arcanson).....	do Écosais.....
Cartes à linge.....		Remède du Père Bruno.....	do de Seigle.....
Cordes à linge.....			
Cure à cabocher.....			
Cuvettes à laver.....			
Chemisées de Lampes.....			
Cirage.....			

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils } Whisky de Seigle,
300 do
En lots convenables aux acheteurs
EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,
10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles
No. 96, RUE MCGILL
Vis-à-vis le marchh Ste. Anne
MONTREAL

24 juillet 42 42

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR
D'Épicerie et de Denrées Co-
loniales, Vins, Spiritueux
Etc., Etc., Etc.,
QUAIDE HUNT

HASSE VILLE

8 mai **QUEBEC** 31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE
Bureau: 10, RUE DU PORT
MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER,
30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles
EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-À-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées colo-
niales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape
105,—Rue St. Joseph,—105
Vis-à-vis la Ruelle Dupré
MONTREAL,
30-30

CHS. FRASER & CIE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Sacs SEL DE AKINS FACTORY FILLED
5,000 do de GROS DE LIVERPOOL
2,000 do de FIN do
25,000 minots de de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE
50 Barils III ILE PAILLE de LOUP MARIN
50 do HUILE DE MORUE 33-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-neries) \$100 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant.....\$21,200 00

DONS:

- 1—A l'Évêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
- 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. 1,000 00
- 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... 1,000 00
- 4—Aux sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
- 5—Aux Jésuites..... 500 00
- 6—Aux Oblats..... 500 00
- 7—Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
- 8—Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
- 9—A la Colonie Piepolite..... 500 00
- 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.. 500 00

\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Celui que personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêché de Montréal. Le gagnant devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usité, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désireront acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " aura 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.
S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Sacrement,
Montréal.

JACQUES GRENIER.

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

NOUVEAUTES

No. 202, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,
VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 Janv.



PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (loquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER de BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lér.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lér.

Québec, 21 juillet 1873.

CHARBON AMERICAIN

Le sousigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLI EN 1860



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, MASTIC, LAMPES, PINCEAUX, CHEMINÉES, ETOUPE, COLTAR, Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Seul Agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dessors pour Besieux, No. 250, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.

HOSPICE LABELLE & Cie

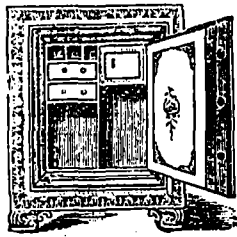
Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue du Port,

52

MONTREAL.



MANUFACTURE DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSEI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs. PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu. PORTES EN FER pour Bureaux, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières. COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc. SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voutes, Banques, Coffres-fort et Prisons. OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE. COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Contellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus : nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
Hamilton, 20, Rue James.
Halifax, Rue Hollis.
St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis
Philadelphie Détroit
Baltimore Milwaukee
Albany Kansas City
Boston Rochester
Chicago Cincinnati
Portland, Orég. Buffalo
Grands Rapides Utica
Nouvelle-Orléans Quincy
San Francisco Toledo
St. Joseph Syracuse
St. Paul.
Louisville

SUCCURSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
Glasgow, 33, Benfield Street.
Edimbourg, 72, Princes Street.
Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Or, de Cornes, pour les-
quels on paiera le plus haut prix du marché.LABELLE, AUGER & Cie.,
30-30 10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'huiles, Térébenthine, Peintures
de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs,
Verres, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux
fourneaux; Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de
fantaisie et autres. 52

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. GAUCHER. 52 L. W. TELMOSSE.

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez
du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité
en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en
détail, et au plus bas prix. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph,—No. 29,

MONTREAL.

30-30

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, Gcr.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée
par le Gouvernement pour la trans-
action des affaires de garantie dans
tout le Canada.Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de
Commerce, et Corporations dans toute la Pui-
sance. 15-18

BOYER, HUDON & Cie

Successeurs de LOUIS BOYER & Cie.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.
FERMIN HUDON. MONTREAL. 52
CHARLES BOYER.

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P.Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

GELINAS, LAFLEUR & Cie

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

52 MONTREAL.

GAUTHIER MAYRAND & Cie

IMPOR ATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouve-
ront à cet établissement des avantages tant par la
variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL. 52

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & Cie. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & Cie. Québec. MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en
gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,
Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du
Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

"Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Cham-
pagnes, Citrons et Oranges.